



DECLARATION DES FORCES VIVES DE GUINÉE

APPEL A LA MOBILISATION DU PEUPLE DE GUINEE

Considérant la violation récurrente par la junte de la Charte de la transition et sa volonté assumée de reporter sine die le retour à l'ordre constitutionnel au mépris de ses engagements pris devant le peuple de Guinée et la communauté internationale,

Considérant la violation systématique par le CNRD des droits humains et des libertés fondamentales en contradiction avec la Charte de la transition que son Président avait juré de respecter et de faire respecter,

Considérant les dernières manifestations de la folie liberticide de la junte illustrée par le retrait des agréments des groupes HADAFO, GFM et DJOMA, ainsi que l'arrestation et la détention en dehors de toute procédure légale de Foniké Mengue et Billo Bah, respectivement Coordinateur et Responsable des antennes du FNDC,

Considérant la volonté à peine voilée de la junte de conserver le pouvoir privant ainsi le peuple de Guinée de son droit inaliénable de choisir librement ses dirigeants,

Prenant la mesure de l'extrême gravité de la crise multidimensionnelle qui secoue la Guinée et de ses multiples conséquences sur la paix et la stabilité du pays,

Soucieuses de la préservation des acquis démocratiques obtenus au prix d'énormes sacrifices consentis par le peuple de Guinée,

Les Forces Vives de Guinée invitent l'ensemble des citoyens Guinéens, toutes sensibilités confondues, de l'intérieur comme de l'extérieur, à se mobiliser pour exiger:

- ✓ **le retour à l'ordre constitutionnel par l'organisation d'élections inclusives et transparentes avant le 31 décembre 2024,**
- ✓ **la libération sans délai de Foniké Mengue et Billo Bah illégalement détenus,**
- ✓ **l'abandon des poursuites judiciaires fantaisistes contre les acteurs politiques et de la société civile,**
- ✓ **la restauration des libertés fondamentales notamment la liberté de la presse et celle de manifester dans les rues et sur les places publiques.**

Ensemble Unis et Solidaires, nous vaincrons.

LES FORCES VIVES DE GUINEE

CONAKRY, 13 JUILLET 2024